

1. [Accueil](#)
2. [Pêche](#)
3. [Homme à la mer au large de Barfleur : le BEAmer insiste sur le VFI](#)



Le patron a-t-il été pris dans une filière de casiers ? Le BEAmer n'est pas parvenu à apporter la réponse. (Photo : BEAmer)

Homme à la mer au large de Barfleur : le BEAmer insiste sur le VFI

Publié le 09/06/2018 11:29

Le 10 janvier 2018, le patron du caseyeur **Belle Époque**, Arnaud Bourdet, 36 ans, disparaissait en mer. Le BEAmer donne certains conseils pour éviter ces drames.

C'est le sémaphore de Barfleur, à la pointe nord-est du Cotentin, ne voyant plus personne à bord, qui avait donné l'alerte. Malgré les moyens déployés sur zone, les recherches étaient restées vaines. Le corps n'avait été retrouvé qu'un mois plus tard.

Avait-il été pris dans une filière de casiers ? « **Nous ne relevons pas d'élément permettant d'expliquer la chute à la mer** », observe le Bureau d'enquêtes sur les événements de mer, le

BEAmer, dans [le rapport qui vient d'être publié](#).

Des constatations qui ont été faites, le BEAmer relève que le patron ne portait pas de VFI au moment de l'accident. Il note également que le pavois tribord aurait dû être rehaussé, un arrêté ministériel du 23 novembre 1987 fixant leur hauteur réglementaire minimale à 75 cm. « **Il aurait pu l'être facilement, sans modification structurelle, par l'ajout de rambardes.** » « **Le respect de la décision d'effectif à deux marins ainsi que le port du VFI auraient certainement permis d'éviter les conséquences dramatiques de cette chute à la mer** », ajoute le BEAmer dans les enseignements de cet accident.

Jean LAVALLE

Le Marin UPPM revue de presse